

Préambule

Vivre Son Deuil Normandie est une association d'entre-aide loi 1901, destinée aux personnes endeuillées.

L'association s'inscrit dans la politique de santé publique du fait de son origine.

L'association adhère à la Fédération Européenne Vivre Son Deuil et au Collectif Deuils.

Valeurs de l'association :

Vivre Son Deuil Normandie a pour valeurs la solidarité, le partage, le respect, la tolérance, la laïcité, le droit de réserve et se réfère au Contrat d'engagement Républicain en date de la loi du 24 août 2021.

Tous les membres sont tenus au respect de confidentialité et du non-jugement.

Principes de l'association :

Vivre son deuil Normandie s'engage à :

- Reposer son fonctionnement sur sa charte, ses statuts, son règlement intérieur et l'engagement moral signé du bénévole ;
- Mettre tout en œuvre pour faciliter le processus d'intégration et l'encadrement de chacun dans la vie associative ;
- Définir le rôle de ses membres pour contribuer au fonctionnement global de l'association : gestion, secrétariat, écoute, communication y compris au sein des antennes ;
- Intervenir sur tout le territoire pour parler du deuil et en proposer son accompagnement.
- Apporter une offre complémentaire aux accompagnements proposés par des structures de santé, médico-sociales et sociales en lien avec ses fondements historiques ;
- Adapter ses actions en fonction de ses besoins, de ses projets et de ses ressources et de les évaluer.
- Garantir des formations pour l'ensemble des bénévoles.
- Informer les personnes accueillies que les écoutants sont formés et accompagnés par des professionnels du médico-social ; ils bénéficient d'une supervision régulière dispensée par un psychologue.
- Pouvoir s'inscrire dans les projets locaux.
- S'efforcer de travailler en réseau sur des projets communs avec les associations d'écoute, de soutien des personnes en deuil, de prévention suicide, etc.
- Respecter le bénévole dans son engagement : liberté de choisir la durée et le rythme ainsi que d'y mettre un terme.
- Communiquer sur les principes de l'association.

Fait à Caen le 12 mai 2023

Signature des co-administrateurs

Sylvie Lubin-Macquaire, Antoine Fernagu, Hélène Garbin, Roselyne Boust